

DELIBERATION N° 86/12-11 - DECISION MODIFICATIVE/OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET 1986

Monsieur BRUNGARD, rapporteur, informe l'Assemblée de la nécessité d'ouvrir des crédits pour clore l'exercice 1986 :

- 214001/86 : matériel et mobilier Hôtel de Ville
(programme 01/86) 82 500, 00 F
- 232528/86 : gros travaux à bâtiments communaux
(programme 20/86) 68 500, 00 F

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide par 20 voix pour et 3 abstentions :

- d'autoriser l'ouverture des crédits suivants :
- 214001/86 : matériel et mobilier Hôtel de Ville
(programme 01/86) 82 500, 00 F
- 232528/86 : gros travaux à bâtiments communaux
(programme 20/86) 68 500,00